

Commune de SAINT-VICTOR**Séance du 1^{er} avril 2023**

Le samedi premier avril deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Axel CABLÉ pouvoir à Agnès ORÈVE ; Jessica MOTTIN ; Tanguy ANTRESSANGLE

Objet : Compte de gestion 2022 du budget communal.

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré à 11 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal approuve le compte de gestion 2022 du budget communal établi par le Trésor Public, après avoir vérifié l'identité de ce document avec le compte administratif du même exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Patrick MARGAND



Le Maire,

Alain MESBAH-SAVEL

**Nombre de membres**

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 1

Abstentions : 0